

BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATION

Regard sur Repentigny

Volume 19 • Numéro 3
Avril 2021

Pages 3 à 5

**Dossier spécial sur
l'environnement**

Transport actif, plantation d'arbres, rénovation
écoresponsable et plus encore!

 Repentigny
S'épanouir

RE connecter

RE découvrir

RE joindre

REPENTIGNY
.CA



Créez votre compte sur le nouveau
REPENTIGNY.CA



Merci pour ces 24 merveilleuses années!

Mes chères citoyennes, mes chers citoyens,

C'est avec beaucoup de sérénité que je vous annonce que je ne solliciterai pas un septième mandat en prévision des prochaines élections municipales. Bien que cette décision fût difficile à prendre, elle a été mûrement réfléchie.

Après 24 merveilleuses années à la barre de notre belle communauté qu'est Repentigny, il est maintenant temps de passer le flambeau à une relève qui, j'en suis convaincue, continuera à vous offrir un cadre de vie à votre image.

Au-delà de mon attachement sincère envers notre Ville, j'ai décidé de me lancer en politique municipale afin que Repentigny puisse retrouver ses lettres de noblesse.

Réinventer Repentigny et la positionner au sein de la région métropolitaine de Montréal, concrétiser une Ville à dimension humaine offrant une qualité de vie remarquable et un centre-ville dynamique et animé, où la mise en valeur de la culture, des espaces verts et des accès à nos plans d'eau est valorisée; voilà les objectifs que je m'étais fixés.

À travers ma carrière politique, j'ai vécu de nombreuses premières : première mairesse de Repentigny, première préfète de notre MRC, première femme à siéger à la Communauté métropolitaine de Montréal. Mais vous, les Repentignaises et les Repentignois, vous aurez toujours occupé la première place dans mon cœur. Ainsi, je quitterai au terme de ce présent mandat avec le sentiment d'avoir mené à bon port de beaux et grands projets pour notre Ville, dont la santé financière demeure solide. En 1997, lorsque j'ai été élue, j'avais le désir de faire passer Repentigny de ville dortoir à une municipalité dynamique et attractive tout en conservant son visage humain. On peut dire mission accomplie.

Je tiens d'ailleurs à remercier mon équipe politique qui m'a fait confiance et m'a épaulée toutes ces années. Je suis également reconnaissante envers l'administration municipale sans qui nous n'aurions pu réaliser tous ces grands projets, ainsi que mes collègues mairesses et maires, les employés et les partenaires de notre MRC et les instances avec lesquelles j'ai collaboré au fil des ans.

J'ai confiance que le travail que nous avons réalisé ensemble se poursuivra. D'ailleurs, de belles nouvelles en matière de développement durable et de qualité de vie vous sont présentées dans ce bulletin. Il n'y a aucun doute, l'avenir s'annonce prometteur pour notre collectivité.

En terminant, à vous chères citoyennes et chers citoyens de Repentigny, c'est avec une main sur le cœur que je vous dis mille fois merci de m'avoir fait confiance toutes ces belles années.



La mairesse
Chantal Deschamps, Ph. D.

Le Festival Petits bonheurs est de retour

Du 1^{er} au 16 mai, les Villes de Repentigny et de L'Assomption, en collaboration avec Diffusion Hector-Charland, s'unissent pour vous présenter une programmation haute en couleur afin d'initier les tout-petits à la culture et aux différentes disciplines artistiques. Spectacles, parcours artistiques, expositions et plus encore.



Voici un aperçu des activités présentées :

Je suis chantier

Votre enfant a la bougeotte et adore explorer différents univers qui font appel à tous ses sens? Il aimera sans doute cet éveil créatif. *Je suis chantier* est une installation artistique à travers laquelle les enfants sont invités à découvrir le plaisir de toucher, sauter et jouer sous la formule d'une visite-jeu.

Sur les traces d'Éloi le hautbois

À travers quatre installations visuelles et sonores, à l'aide d'un appareil mobile, vos petits musiciens en herbe sont invités à faire la rencontre d'Éloi, un petit hautbois lunatique et attachant, responsable de conserver l'harmonie entre tous les instruments de l'orchestre. Un parcours sensoriel immersif et poétique à vivre au cœur d'une partition!

À travers mes yeux

Le Théâtre Alphonse-Desjardins invite les tout-petits à découvrir la création dansante de la compagnie *Bouge de là* et à se laisser transporter dans un monde graphique peuplé de formes, de couleurs, de textures, de sons et d'illusions. Un véritable terrain de jeu, une ode à l'imaginaire de l'enfant et à son émerveillement vous attendent!

Programmation complète au espaceculturel.repentigny.ca.

Paul Tex Lecor, plus grand que nature

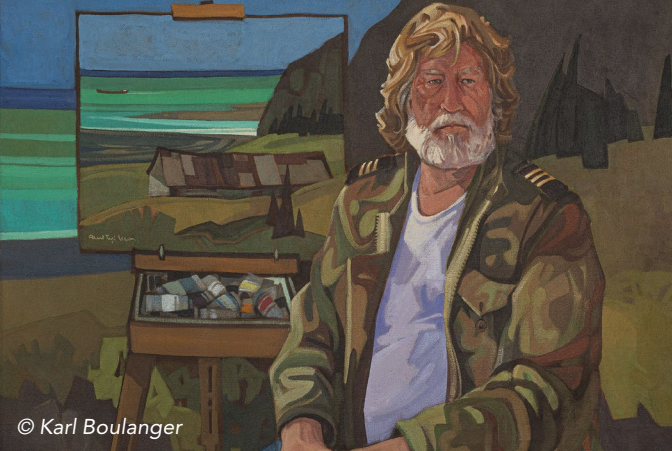
Juste à temps pour la belle saison, le Centre d'art Diane-Dufresne présente la plus importante rétrospective jamais consacrée à la carrière de l'artiste multidisciplinaire Paul Tex Lecor. Du 4 mai au 26 septembre, le public pourra enfin apprécier l'étendue de sa création.

Paul Tex Lecor, Fils de la liberté, sous le commissariat de Robert Bernier, met en lumière près de 150 tableaux et dessins, ainsi que des dizaines de documents d'archives et d'artefacts provenant de collectionneurs du Musée Royal 22^e Régiment – La Citadelle de Québec et de la Cinémathèque québécoise.

L'impressionnante scénographie, regroupée en quatre salles thématiques (Traditions et beaux-arts, Allégories et légendes, Histoire et politique, Nature et peuples autochtones), invite le public à découvrir la vie et l'œuvre de cet artiste qui fut à la fois auteur, humoriste, pilote d'avion, voyageur, peintre de grand talent et ardent défenseur de la langue française. L'exposition souligne également son amour pour le peuple québécois en mettant en scène la vie quotidienne et les espaces géographiques plus grands que nature qui caractérisent le Québec.

De plus, pour le plus grand plaisir des visiteurs, du matériel multimédia sera diffusé en salle. Enfin, celles et ceux pour qui la musique de Tex Lecor éveille des souvenirs, sachez que vous pourrez entendre certaines de ses plus grandes chansons lors de votre visite.

Cet avant-goût de la programmation vous a plu? Celle-ci vous sera dévoilée sous peu, en marge de l'exposition. Pour tous les détails, consultez le espaceculturel.repentigny.ca.



Réseau des bibliothèques

Activités virtuelles



**Réseau des
BIBLIOTHÈQUES**
de Repentigny

En direct				
TEAMS*	ZOOM*	Facebook Ville de Repentigny/Club de lecture	YouTube diffusion sur Bibliothèques de Repentigny	
Activités jeunesse				
23 avril	Contes surprises avec Lucie - Les oiseaux Pour les 2 à 5 ans. Sac-surprise à venir chercher à la bibliothèque!	10 h		
2 mai	La mystérieuse école Pour les 6 à 12 ans. Un spectacle dans lequel l'enfant découvre que la lecture, c'est « magique ».		14 h	
6 mai	Histoire en ligne Kristelle et sa marionnette Monsieur Pouet-Pouet racontent une histoire.			18 h 45 •
7 mai	Contes surprises avec Lucie - Les insectes Pour les 2 à 5 ans. Sac-surprise à venir chercher à la bibliothèque!	10 h		
15 mai	Apprentis jardiniers Pour les 4 à 7 ans. Une lecture interactive pour accompagner l'enfant dans la préparation de son potager.		9 h	
21 mai	Contes surprises avec Lucie - La famille Pour les 2 à 5 ans. Sac-surprise à venir chercher à la bibliothèque!	10 h		
Autres activités				
18 mai	Table ronde - Écrire, un autre métier Les comédiens James Hyndman et Émilie Bibeau ainsi que l'animatrice et chroniqueuse Valérie Roberts discutent de leur nouvelle passion : l'écriture.			19 h

Pour plus de détails et inscription, consultez le calendrier des activités au repentigny.ca.
*Vous recevrez un lien de branchement.

Pour reconnecter avec votre Ville, redécouvrir ses services et la rejoindre facilement

Visitez dès maintenant le nouveau repentigny.ca

La Ville est fière de vous présenter son tout nouveau site Web, une plateforme entièrement renouvelée, centrée sur vos besoins et conçue afin d'optimiser chacune de vos visites et de vos interactions avec la municipalité. Une signature visuelle épurée, une navigation simplifiée, un outil de recherche intelligent et un espace citoyen qui vous confèrera un maximum d'autonomie : c'est une expérience unique qui vous attend sur le repentigny.ca !

Bien que le projet de refonte ait débuté il y a plus de deux ans, la mise en ligne de ce tout nouveau site arrive à point alors que la crise sanitaire a accentué les besoins en services et en outils numériques. « Nous nous réjouissons d'offrir aux Repentignaises et aux Repentignois un site hautement fonctionnel qui s'adapte à la manière dont ils recherchent leur information et consomment leurs services. Notre démarche s'inscrit d'ailleurs en parfaite cohérence avec la popularité grandissante des services en ligne. Nous continuerons de bonifier notre offre en la matière, et ce, afin de demeurer en phase avec les besoins de nos citoyennes et de nos citoyens », indique fièrement Chantal Deschamps.

Un virage à 180 degrés

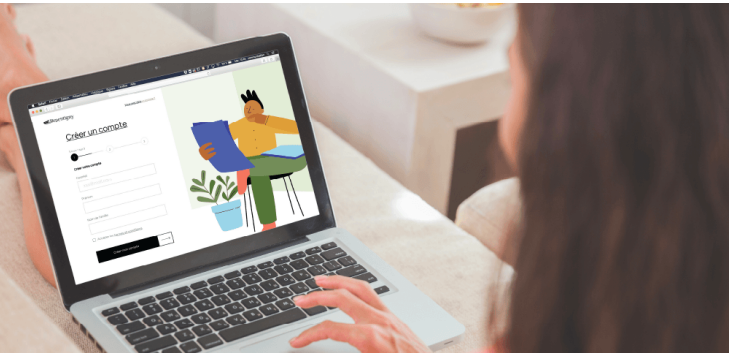
Le nouveau repentigny.ca présente un visuel audacieux qui met de l'avant une série d'illustrations conçues sur mesure afin de représenter la diversité et le dynamisme repentignois. Entre autres, des scènes du quotidien où s'insère harmonieusement la signature « S'épanouir ».

Cette nouvelle mouture du site Web propose de nombreuses améliorations qui rehausseront assurément votre expérience, et ce, dès la première visite :

- Une esthétique unique et à l'image de la communauté repentignoise ;
 - Une navigation simplifiée et intuitive ;
 - Des contenus épurés et regroupés en thématiques évocatrices, selon les associations faites naturellement par les citoyens lors d'exercices d'expérience utilisateur ;
 - Une configuration réfléchie pour l'appareil mobile (le plus utilisé), mais qui s'adapte à tous les types d'appareils (ordinateur, tablette, etc.).
- À cela s'ajoutent de nouvelles fonctionnalités, notamment :
- Point de départ de la navigation : un moteur de recherche intelligent et suggestif, incluant des liens rapides vers les sujets les plus recherchés ;
 - Une carte interactive en couches permettant à l'utilisateur de rechercher un lieu de la ville en choisissant parmi une vaste série de critères et d'en connaître tous les détails ;
 - Un nouveau catalogue de recherche pour les bibliothèques ;
 - Un module de rétroaction sur plusieurs pages permettant aux utilisateurs de proposer des pistes d'amélioration.

Personnalisez votre espace citoyen : créez votre compte dès maintenant

La plus importante nouveauté est sans contredit la création d'un espace citoyen qui vous assurera une expérience optimale et des plus personnalisées. Ainsi, à partir de votre compte, vous



pourrez accéder à l'ensemble des services en ligne offerts par la municipalité. Vous pourrez également consulter plusieurs de vos informations municipales, à savoir votre compte de taxes, votre rôle d'évaluation et vos horaires de collectes. Il sera aussi possible de gérer votre abonnement à notre infolettre ainsi qu'à notre système de notifications par courriel et texto, et ce, à un seul et même endroit. Conçu dans un esprit évolutif, l'espace citoyen sera continuellement bonifié par de nouvelles fonctionnalités, par exemple la possibilité d'émettre et de suivre l'évolution d'une requête.

« Ultimement, cet espace deviendra le point culminant de toutes vos interactions avec la municipalité et, du même coup, la seule plateforme où mettre à jour vos informations. Ainsi, le compte que vous créez aujourd'hui remplacera prochainement tous ceux que vous avez avec la Ville », ajoute la mairesse.

Créez votre compte en vous rendant au repentigny.ca et en cliquant sur le bouton « Mon compte » situé dans le menu d'entête. Pour avoir accès à l'ensemble des fonctionnalités, vous devrez lier votre compte à votre carte Citoyen.



Plan de transport actif 2021-2022

Nombreuses améliorations en 2021

Tel qu'annoncé en décembre dernier, le déploiement du plan directeur de transport actif 2021-2022 prévoit des améliorations sans précédent pour consolider ses réseaux piétonnier et cyclable au cours des prochaines années. Déjà, les travaux planifiés en 2021 débutent sur le territoire repentignois. D'ici la fin de l'été, piétons et cyclistes pourront profiter de plusieurs nouveaux segments qui leur permettront de boucler des kilomètres d'activité physique !

Le transport actif consiste à utiliser sa propre énergie pour se rendre d'un endroit à un autre. À pied ou à vélo, les Repentignaises et les Repentignois sont de plus en plus nombreux à l'adopter pour leurs déplacements quotidiens, une tendance qui s'est d'ailleurs accentuée depuis le début de la pandémie.

« Nous avons pris le pouls de la population et nous nous sommes assurés de répondre à ses préoccupations pour des aménagements plus complets et sécuritaires. En y accordant des sommes importantes, nous voulons rendre les déplacements actifs encore plus attrayants pour les gens de tous âges et de toute condition physique. Valoriser ce mode de vie au sein de notre communauté est l'une de nos priorités ! », soutient Chantal Deschamps.

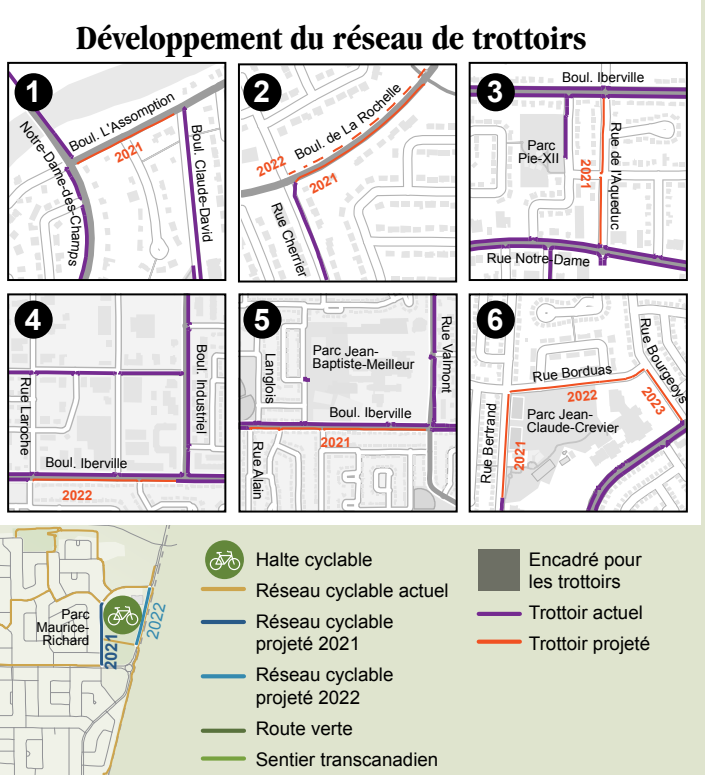
Améliorations prévues en 2021

Tel que représentés sur la carte ci-contre, sept tronçons cyclables consolideront le réseau actuel en 2021, de même que deux sentiers polyvalents et cinq nouveaux trottoirs. En raccordant les segments déjà existants sur de grandes artères telles que la rue Notre-Dame, le boulevard Iberville ou le boulevard Lacombe, la Ville veut permettre aux citoyens des déplacements plus fluides et ce faisant, développer la continuité des parcours, du nord au sud et d'est en ouest.

Améliorer le transport actif, c'est aussi améliorer le cadre dans lequel cyclistes et piétons s'adonnent à leur activité. À cet égard, l'aménagement de nouvelles haltes de repos est également prévu, notamment la Halte Claude-Huneault-dit-Deschamps, legs du 350^e anniversaire de Repentigny, qui sera inaugurée cet été, à l'angle du boulevard Notre-Dame-des-Champs et de la rue Notre-Dame. Par ailleurs, un soin particulier sera apporté à la signalisation sur les parcours pour des déplacements plus sécuritaires. Enfin, les gens actifs pourront apprécier l'installation de stationnements pour vélos et de nouveaux mobiliers urbains dans divers parcs et espaces publics, dès cette année.

Déoulant du Plan stratégique de développement et des Politiques environnementale et de sécurité urbaine, le plan directeur de transport actif est appuyé par un investissement de plus de 4 M\$ pour son déploiement. En misant sur la multiplication des options de parcours et l'amélioration des aménagements, la Ville entend encourager la pratique de la marche et du vélo comme mode de transport ou à des fins récréatives, car elle est économique, écologique et surtout, bénéfique pour la santé.

Le déploiement du plan de transport actif se poursuivra en 2022. Pour plus d'information, visitez le repentigny.ca/transport-actif.





Le Jour de la Terre et tous les jours de l'année, Repentigny agit pour un environnement plus sain et durable. Coup d'œil sur nos grandes initiatives!

Adaptation et lutte aux changements climatiques

Problème global, solution locale

Le réchauffement planétaire a des conséquences importantes sur notre société, tant sur le plan environnemental que sur les plans social et économique. C'est dans l'objectif de favoriser sa résilience aux aléas climatiques que la municipalité s'est entourée d'experts, issus de différents secteurs d'activités, pour la réalisation d'un plan d'adaptation aux changements climatiques.

De concert avec le chef de file en adaptation climatique ICLÉI Canada, la Ville a entamé, en 2020, un processus de consultation auprès des employés de l'ensemble des services municipaux afin de broser le portrait de la situation actuelle et d'identifier les impacts de ces changements sur les services aux citoyens. Par la suite, des représentants d'organismes provenant de divers milieux, tels que la sécurité publique, la santé, l'environnement, le transport et l'économie, ont été invités à constituer un comité consultatif externe afin de mettre en commun leur expérience et de participer à l'analyse des vulnérabilités sur le territoire. En adoptant cette démarche, la Ville s'assure d'obtenir un compte rendu qui reflète la réalité et les préoccupations spécifiques de la communauté repentignoise.

Au cours des prochains mois, la Ville et ses collaborateurs franchiront d'autres étapes cruciales à la réalisation de ce plan d'adaptation aux changements climatiques. Cet outil permettra de regrouper sous une même stratégie les efforts qui seront déployés au cours des prochaines années ainsi que d'orienter les actions futures. «Le travail concerté des représentants des différents secteurs d'activités nous permettra de transformer les défis qui se présentent à nous en occasions d'innover et d'agir concrètement pour le bien-être des citoyens», indique Raymond Hénault, conseiller municipal et président de la commission Environnement et développement durable.

La Ville prévoit présenter sa stratégie d'adaptation aux changements climatiques à l'automne 2022.

Trois initiatives pour verdir la ville

Les arbres représentent l'une des armes les plus efficaces pour lutter globalement contre les changements climatiques et réduire localement les îlots de chaleur. C'est pourquoi la Ville lance ce défi aux Repentignaises et aux Repentignois : devenir des acteurs de changements positifs en participant à l'une ou l'autre des trois initiatives mises sur pied pour favoriser la plantation d'arbres dans la communauté.

Conformément aux Politiques environnementale et de foresterie urbaine et de biodiversité, ces trois nouvelles initiatives visent autant les résidences privées que les commerces et les industries. Chacune contribuera à verdir les quartiers et à augmenter globalement le couvert végétal dans la municipalité, y apportant fraîcheur et oxygène, tout en favorisant une meilleure qualité de vie.

Défi pour les résidents propriétaires

Les propriétaires d'une maison, d'un duplex, d'une copropriété ou d'un immeuble à logements pourront désormais obtenir un remboursement allant jusqu'à 200 \$ pour l'achat d'un arbre et du matériel pour sa plantation.

Pour s'en prévaloir, les propriétaires doivent simplement démontrer qu'ils ont un frêne ou un arbre malade à abattre, ou encore, qu'ils ne possèdent pas d'arbre en cour avant ou arrière. Cependant, l'arbre choisi devra respecter certains critères quant au format et à l'essence. Aussi, le lieu de localisation de la plantation devra être conforme au règlement municipal.

La Ville souhaite par cette initiative ajouter 1000 arbres à la canopée repentignoise. Les propriétaires qui planteront un arbre cet été auront jusqu'au 31 décembre prochain pour soumettre leur demande de remboursement. Tous les détails et le formulaire de demande se trouvent au repentigny.ca/services/citoyens/subventions.

Défi pour les commerces et industries

Plus tôt cette année, l'Institut national de santé publique annonçait l'octroi d'une subvention de 1M\$ au Comité Écologique du Grand Montréal pour la plantation de 1000 arbres sur le territoire repentignois d'ici la fin de 2022.

Nommée l'opération Verdir pour l'avenir, cette initiative cible particulièrement les îlots de chaleur situés dans les secteurs industriels, commerciaux et institutionnels, où la présence de béton et de bitume est considérable, ce qui contribue au

réchauffement de l'air. Des oasis de fraîcheur seront également créés près des institutions et des écoles, ainsi que dans les parcs, les espaces verts et les emprises municipales.

Dès maintenant, les propriétaires de commerces et d'industries peuvent s'inscrire à ce programme afin d'obtenir des arbres et arbustes à prix réduit. Pour ce faire, ils peuvent communiquer avec le Comité Écologique du Grand Montréal par courriel à cegm@bellnet.ca.

Et si on troquait nos GES contre des arbres ?

Les déplacements motorisés émettent une grande quantité de GES dans l'atmosphère, lesquels sont directement liés aux changements climatiques et à leurs impacts. Pour contrer ce phénomène, la Ville propose aux citoyens de participer au nouveau Programme de contribution à la plantation d'arbres, basé sur le principe de compensation des gaz à effet de serre (GES), dès l'automne prochain.



Pour diminuer son empreinte écologique, chaque citoyen pourra, sur une base volontaire, calculer ses émissions cumulées durant l'année et verser une compensation financière équivalente aux kilomètres parcourus dans un fonds collectif, pour laquelle il recevra un reçu fiscal. Avec ces contributions cumulées, la Ville fera l'acquisition d'arbres feuillus et de conifères juvéniles qu'elle plantera sur le territoire repentignois. La Ville communiquera toutes les informations et modalités de participation à l'automne, juste à temps pour que les citoyens participants puissent faire le bilan annuel de leurs émissions de GES.

Toute leur vie, les arbres nouvellement plantés grâce à la participation citoyenne absorberont le dioxyde de carbone contenu dans l'atmosphère et l'emmagasineront dans leurs branches, leur tronc et leurs racines, tels de véritables puits de carbone. En plus d'oxygéner l'air, ils deviendront de formidables climatiseurs en période de canicule, apportant confort et répit à l'ensemble des citoyens, de même qu'un précieux soutien aux personnes dont la santé est plus fragile. Le défi est lancé!



Initiatives écoresponsables

Profitez du programme de subvention Habitation durable

Le printemps rime pour plusieurs avec projets de rénovation ou de construction. Depuis l'an dernier, lorsque vous pensez vos travaux de façon écoresponsable, vous pouvez bénéficier du programme Habitation durable offert par la Ville et obtenir une subvention allant jusqu'à 3 000 \$ pour une rénovation et jusqu'à 8 000 \$ pour une nouvelle construction.



Rentable pour vous et pour l'environnement!

Simple et flexible, le programme Habitation durable appuie les citoyens qui souhaitent ajouter une dimension écologique ou écoénergétique à leurs projets immobiliers. Qu'il s'agisse de construire une nouvelle demeure, de changer le système de chauffage, de rénover la salle de bain ou d'aménager un potager, plusieurs solutions peuvent être envisagées. Avec le programme Habitation durable, les citoyens et entrepreneurs disposent d'un outil simple d'évaluation de la composante écoresponsable de leur projet, qui équivaut à une aide financière prédéterminée.

Construire une habitation durable

Une habitation durable se définit comme étant respectueuse de l'environnement par sa construction, son orientation, sa localisation et son utilisation. Autant en hiver qu'en été, le confort thermique d'une telle habitation ne nécessite qu'une faible consommation d'énergie. De plus, celle-ci requiert moins d'eau, préserve la santé de ses occupants grâce à des matériaux pas ou peu toxiques et garantit la circulation d'un air renouvelé de façon adéquate, sans accumulation d'humidité.

Le programme Habitation durable rend accessible et profitable le choix d'une telle construction, en proposant de multiples options écoresponsables à chaque étape de la construction. Très flexible, il vous permet de financer en partie des choix écologiques, économiques et sains pour votre future maison, sans en sacrifier la qualité ni la beauté.

Pour le volet Construction du programme Habitation durable, trois niveaux d'attestation permettent de recevoir de la Ville une aide financière allant de 1 000 \$ à 8 000 \$, selon le type d'habitation.

Rénovations écoénergétiques

Frais de chauffage élevés, planchers froids, courants d'air... pour diminuer sa facture d'énergie et profiter d'une maison plus confortable, les subventions Rénoclimat ou Chauffez vert sont tout indiquées. Si vous planifiez des travaux d'isolation ou d'étanchéité, ou encore le remplacement de portes, de fenêtres, d'une thermopompe ou de systèmes de ventilation et de chauffage, ce volet du programme Habitation durable vous guidera vers des choix plus écoénergétiques, doublés d'un soutien financier.

En accordant la subvention Rénoclimat ou Chauffez vert, la Ville vient bonifier de 25 % la subvention émise par l'organisme gouvernemental Rénoclimat. De plus, 50 % des frais d'évaluation seront remboursés.

Rénovations écologiques

Le volet Écohabitation du programme Habitation durable présente les meilleures pratiques de rénovation verte pour la cuisine, la salle de bain, le sous-sol, les chambres et séjours et le revêtement extérieur. Renseignez-vous sur les gestes incontournables qui vous garantiront des rénovations écologiques et durables, tout en vous permettant d'obtenir une certification combinée à une aide financière avantageuse.

Avec la subvention Écohabitation, la Ville offre jusqu'à 600 \$ par pièce rénovée, selon le niveau de certification délivré. De plus, 50 % des frais d'évaluation seront remboursés.

Écogestes avantageux

Réalisés seuls ou avec les volets Rénoclimat ou Écohabitation, les écogestes viennent bonifier votre projet écoresponsable. Au nombre de 43, les écogestes visent à économiser de l'énergie, à tirer profit de l'énergie solaire, à économiser l'eau, à améliorer la qualité de l'air de la maison ou encore, à améliorer l'accessibilité et la sécurité de la maison.

Vous pouvez combiner un ou plusieurs écogestes dans la réalisation de votre projet. La Ville accordera des subventions allant de 45 \$ à 3 000 \$ selon le type et le nombre d'écogestes effectués.

Chaque geste compte! Il n'est pas nécessaire de se lancer dans un projet d'envergure pour profiter des Écogestes. Vous pouvez par exemple recevoir 150 \$ en installant une borne de recharge pour véhicule électrique, ou 50 \$ en aménageant un potager ou en posant une corde à linge.

« Nous espérons que les Repentignaises et les Repentignois seront nombreux à faire appel à ce programme de subventions, conçu pour stimuler la construction et la rénovation écoresponsables au sein de la communauté. En soutenant financièrement les choix de matériaux durables ou d'efficacité énergétique dans les maisons, par exemple, nous voulons que chacun puisse accéder à un milieu de vie plus sain pour sa santé et pour l'environnement », souligne Chantal Deschamps.

Pour connaître tous les avantages du programme Habitation durable et en bénéficier, visitez le site habitationdurable.com/repentigny ou communiquez avec Catherine Lochou-Berthiaume du Service d'urbanisme et de développement durable à habitationdurable@ville.repentigny.qc.ca ou au 450 470-3830.



Le 14 juin, c'est la fin des sacs!

À l'occasion du Jour de la Terre, célébré le 22 avril, la MRC de L'Assomption et ses municipalités lancent la campagne *C'est la fin des sacs* pour sensibiliser les citoyens et les commerçants au fait qu'à compter du 14 juin prochain, les sacs de plastique à usage unique seront formellement interdits sur l'ensemble du territoire et pour les encourager à opter définitivement pour les sacs réutilisables.

Inclusive, éducative et un brin humoristique, la campagne démontre à quel point il peut être simple et naturel de se passer de sacs de plastique en rappelant que les sacs réutilisables sont de précieux alliés pour toutes les emplettes, surtout celles qu'on ne prévoit pas! Déclinée en plusieurs messages, la campagne sera visible dans les outils de communication de la Ville et autres outils promotionnels au cours des prochaines semaines.

Dans les prochains mois, une équipe de sensibilisation sera à pied d'œuvre dans toutes les municipalités de la MRC afin de répondre aux questions et aux inquiétudes des commerçants, mais aussi des citoyens. Surveillez-les!

**Concours :
*C'est pas la fin du monde,
c'est juste la fin des sacs!***

Les ravages que causent les sacs de plastique à usage unique à l'environnement préoccupent un grand nombre de citoyens, dont beaucoup se sont depuis longtemps convertis aux sacs réutilisables. Les Villes de la MRC L'Assomption souhaitent faire de ces citoyens avisés des ambassadeurs par le biais du concours *C'est pas la fin du monde, c'est juste la fin des sacs!*

Dès maintenant et jusqu'au 2 mai, les Repentignaises et les Repentignois sont invités à relever le défi en prenant une photo d'eux-mêmes faisant leurs emplettes avec un sac réutilisable. La créativité est la bienvenue dans le choix du commerce, du sac ou de la pose!

De tous les participants de la MRC, 10 gagnants seront sélectionnés au hasard et recevront un certificat-cadeau d'une valeur pouvant aller jusqu'à 100 \$ d'un commerce local de leur choix s'étant associé au concours. La Ville de Repentigny multipliera les chances de gagner pour ses résidents en faisant tirer une vingtaine de sacs réutilisables conçus à même les anciennes bannières de la Ville. Pour participer au concours, rendez-vous au www.facebook.com/MRC-de-L'Assomption. Le tirage aura lieu le 3 mai prochain.

Pour plus de renseignements sur le règlement de bannissement des sacs de plastique, des trucs et conseils pour le choix d'un sac réutilisable ou pour obtenir des informations à titre de commerçant, consultez le mrclassomption.qc.ca/bannissement.



Mois TOUGO

Un rassemblement virtuel à ne pas manquer

Profiter d'un entraînement gratuit dans son salon ? Pourquoi pas ! C'est ce que vous propose l'équipe de Cardio Plein Air pour conclure en beauté le Mois TOUGO. Petits et grands sont invités à participer au Rendez-vous actif TOUGO le 2 mai prochain, de 10 h 30 à 11 h 15.

Joignez-vous à des milliers de Québécois en direct de la page Facebook de TOUGO et bougez à l'unisson !

Le concours *Petit geste, gros bon sens* fait sa gagnante

Pendant plus de 18 mois, vous avez pu apercevoir les slogans accrocheurs de la campagne *Petit geste, gros bon sens* qui visait à sensibiliser au civisme, au bon voisinage et à la sécurité routière sur notre territoire. Jumelée à un concours, la campagne s'est conclue en décembre dernier avec le tirage de la location d'une voiture électrique parmi les quelque 4 000 citoyens qui avaient participé !

C'est Marie-José Belzil qui a joué de chance en remportant une location de 18 mois d'une Ford Fusion plug-in 2020 gracieusement offerte par le commerçant repentinois partenaire de la campagne, Venne Ford. Mme Belzil faisait partie des 18 finalistes qui avaient été sélectionnés par voie de tirage au fil de la campagne.

18 petits gestes à adopter

Rappelons que la campagne *Petit geste, gros bon sens* promouvait 18 bons comportements à adopter au quotidien afin de favoriser la sécurité sur la route et la quiétude dans nos quartiers. Parmi les sujets abordés, on retrouvait les classiques, mais non moins importants, textos au volant, de même que la vitesse sur les routes et dans les zones scolaires, mais également le partage de la route entre piétons, cyclistes et automobilistes, l'entretien des avertisseurs de fumée, le respect des règles entourant les foyers extérieurs et bien plus.

Bien que la campagne soit maintenant terminée, nous vous invitons à conserver vos bonnes habitudes en faisant preuve de prudence et en agissant avec civisme auprès de vos concitoyens.

Une toute nouvelle campagne prendra son envol plus tard cette année. Restez à l'affût !



▲ La gagnante du concours lors de la remise de son prix par Venne Ford.

Semaine québécoise des familles

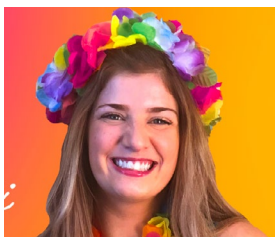
Plusieurs activités pour divertir petits et grands

La Semaine québécoise des familles, qui se déroulera du 10 au 16 mai prochain, est un événement annuel de promotion et de valorisation de la famille. Étant donné le contexte actuel lié à la pandémie, Repentigny soulignera cette semaine thématique de façon bien différente cette année, mais tout aussi importante, et ce, dans le respect des mesures sanitaires en vigueur. En collaboration avec des organismes partenaires, la Ville propose en effet à ses citoyennes et à ses citoyens de célébrer la famille par le biais de nombreuses activités gratuites, inspirantes et divertissantes, qui plairont assurément aux petits et grands.

Activités proposées du 10 au 16 mai (en tout temps)



■ Conférence virtuelle **Améliorez vos relations parents-ados**
Danie Beaulieu, docteur en psychologie
Outillez-vous de stratégies efficaces pour affronter les situations du quotidien.
Parents et adolescents



■ Capsules vidéo **Voyage à Hawaï**
Les indispensables
Ateliers de sciences, arts, cuisine, musique et plus encore !
4 à 8 ans

■ Carte postale (à imprimer)

Faites vos plus beaux dessins et envoyez un doux message à un membre de votre famille.
2 à 12 ans

■ Chasse à la famille (à imprimer)

Partez à la recherche des membres de votre famille dans votre maison et votre cours !
5 à 12 ans

■ Montre-nous ta bulle

Carrefour jeunesse-emploi L'Assomption
Participez au concours Facebook en envoyant une photo de votre bulle familiale.

■ Lecture d'un conte africain

Regroupement des Familles Congolaises de Lanaudière
Découvrez l'histoire de Makembe, d'un vieux sage, d'une grand-mère et d'une tortue.
8 à 17 ans



Activités ponctuelles

■ L'électricité statique

Neurones atomiques
Vivez une expérience « choc » grâce au concept de charges électriques.
9 mai, 9 h 30 (Virtuel, Zoom)
5 ans et plus

■ Diminuer les confrontations parents-enfants

Équijustice Laudière Sud
12 mai, 19 h (Virtuel, Zoom)
Parents d'enfants âgés de 5 à 17 ans

■ Rencontre avec Danie Beaulieu

14 mai, 19 h 30 (Virtuel, Teams)
Pour les parents qui ont visionné sa conférence

■ Prestation gourmande avec Mme Labrisky

Venez cuisiner la recette de Ayoyeski.
16 mai, 9 h 30 (Virtuel, Teams)
5 ans et plus



■ Parcours gonflables sur l'eau, tremplins et glissades

15 mai de 13 h à 13 h 55 ; 14 h 30 à 15 h 25 ; 16 h à 16 h 55
16 mai de 13 h à 13 h 55 ; 14 h 30 à 15 h 25 ; 16 h à 16 h 55
Centre aquatique Jacques-Dupuis
Toute la famille

Obtenez tous les détails de la programmation au [repentigny.ca /calendrier](https://repentigny.ca/calendrier).

Brochure Loisirs Culture – Été 2021

Inscriptions aux activités et aux camps de jour

La brochure Loisirs Culture – Été 2021 est maintenant disponible, en ligne seulement ! Nous vous invitons à découvrir la programmation et à vous préparer pour les inscriptions aux activités aquatiques et aux camps de jours, lesquelles auront lieu à la fin avril.*

■ Activités aquatiques ■ Camps de jour aquatiques ■ Camps de jour spécialisés offerts par les organismes reconnus	À partir du mardi 27 avril, 19 h
■ Camps de jour Toutenjeux ■ Camps de jour spécialisés offerts par la Ville	À partir du jeudi 29 avril, 19 h

*Pour les résidents seulement.

Compte Loisirs Culture et carte Citoyen

Rappelons que pour procéder, les Repentignaises et les Repentinois doivent avoir un compte Loisirs Culture à jour sinon s'en créer un au moins 24 heures avant le début des inscriptions (un seul compte suffit pour inscrire tous les membres d'une même famille). Ils doivent également détenir une carte Citoyen valide afin de bénéficier du tarif offert aux résidents.

Inscriptions en ligne seulement

Pour tous les détails concernant la programmation et les modalités d'inscription, consultez la brochure (p.4-5) au repentigny.ca ou composez le 450 470-3400.



États financiers consolidés 2020

Un excédent malgré les bouleversements de la pandémie

Si on peut juger de la rigueur et de la profondeur d'une organisation par sa capacité à défier l'adversité, l'administration Deschamps se réjouit des états financiers consolidés de l'exercice 2020, une année d'incertitude et de résilience qui se termine avec un excédent de fonctionnement de 7 M\$.



Le 13 avril dernier, durant la présentation des états financiers audités par la firme Amyot, Gélinas, société de comptables professionnels agréés, Chantal Deschamps a rappelé les principales raisons qui expliquent que cet excédent était attendu. «En termes de revenus, il y a eu l'aide financière gouvernementale de 6,9M\$ liée à la COVID-19. À cela s'est ajoutée la vigueur du marché immobilier qui a provoqué une hausse des droits de mutation et généré 4 M\$ de plus que nos prévisions. C'est ainsi que le manque à gagner et des dépenses imprévisibles de 3,5 M\$ associés majoritairement à la COVID-19 ont été compensés par cette aide financière. Ces résultats sont bien plus que mathématiques. Ils sont le fruit d'un travail colossal et rigoureux, de chaque instant, assuré par nos équipes administrative et politique que je tiens à remercier», a expliqué la mairesse.

Précisons d'ailleurs que le rapport émis par la firme Amyot, Gélinas, société de comptables professionnels agréés, indépendante de la Ville, et attesté par la trésorière, indique que les états financiers donnent dans tous les aspects une image fidèle de la situation financière de la Ville de Repentigny. Ce rapport livre donc une opinion sans réserve.

Un véritable surplus de 2 M\$ qui servira au remboursement de la dette

Ainsi, l'excédent au budget 2020 permettra à l'administration de rester agile face à la crise qui perdure. Mme Deschamps rappelle que, tel qu'annoncé à l'adoption du budget 2021 en décembre dernier, une somme de 1,5M\$ sera consacrée à la création d'un Fonds COVID-19 pour contrer les impacts de la pandémie et incluant des montants en soutien aux organismes du milieu

et à la relance économique. C'est aussi à travers ces sommes que seront déployés les projets prioritaires et intrinsèquement liés à la qualité de vie, soit en transport actif, avec l'ajout de 2 M\$ au montant de 2,1 M\$ déjà prévu dans ce créneau, et ceux en développement durable évalués à 1,5M\$. En soustrayant l'ensemble de ces montants de l'aide gouvernementale reçue pour la COVID-19, c'est donc un surplus de 2 M\$ qui se dégage de l'exercice financier 2020.

Rappelons que, de 2013 à 2019, l'administration municipale est arrivée à diminuer l'endettement net à long terme de 43 M\$ pour atteindre 233,1 M\$. En 2020, la dette à long terme est entrée dans une phase de stabilisation.

Bien que les chiffres actuels du rapport financier affichent une hausse de 5 M\$ de l'endettement, il faut prendre en compte la venue prochaine d'une subvention de 6 M\$ qui sera reconnue sous peu. Cette subvention provient du Programme de transfert de la taxe fédérale sur l'essence aux municipalités (TECQ) pour la réalisation de travaux d'infrastructures. Elle viendra donc confirmer que le cumulatif de la dette à long terme est resté stable en 2020.

Qui plus est, l'administration demeure fidèle à son engagement de procéder au remboursement anticipé de la dette en y affectant 25 % des excédents annuels. Ces derniers représentant un montant de 2 M\$ tel que présenté précédemment, le remboursement anticipé de la dette s'élève ainsi à 500 000 \$.



Programme des grands chantiers

Dans une perspective d'amélioration du milieu de vie et pour stimuler l'économie, la Ville de Repentigny a poursuivi ses engagements identifiés dans le Programme des grands chantiers. En ce qui a trait à ses dépenses en immobilisation, ce sont 37,1 M\$ qui ont été investis en 2020, dont 1,3 M\$ proviennent de subventions. De ce montant, la Ville recevra une subvention additionnelle de 6 M\$ du programme de la TECQ pour financer ces investissements.

« En fermant le chapitre financier 2020 de la Ville de Repentigny, je réalise le travail colossal, rigoureux et responsable de mes collègues du conseil et de l'administration municipale. Cette consolidation budgétaire vient confirmer l'efficacité de nos processus de suivi assurés à travers nos comités, nos mesures de contrôle et de révision », a conclu la mairesse Deschamps.

Échéance du deuxième versement des taxes

La Ville rappelle aux contribuables que l'échéance pour le deuxième versement des taxes municipales est le jeudi 20 mai 2021.

Compte tenu des mesures sanitaires en vigueur, la Ville souhaite minimiser l'achalandage à l'hôtel de ville et vous invite à privilégier les paiements en ligne et par courrier.

À partir du site Internet de votre institution financière

Vous devrez inscrire les 11 chiffres suivant le numéro de SIPC 688 identifié dans le haut de votre talon de remise. Prévoyez le délai compensatoire des institutions financières en faisant le paiement quelques jours avant la date d'échéance.

Au comptoir ou au guichet automatique de la plupart des institutions financières



Par la poste

Chèques personnels, chèques certifiés, mandats postaux ou mandats bancaires libellés à l'ordre de « Ville de Repentigny » et portant la mention du ou des numéros de matricule de référence au verso.

Si vous souhaitez acquitter votre compte de taxes municipales au comptoir de la taxation (435, boul. Iberville), vous devez d'abord prendre rendez-vous au 450 470-8293. Les paiements peuvent être faits en argent comptant et par carte débit. Dans le cas d'un paiement par chèque, vous pouvez simplement déposer votre enveloppe dans la boîte prévue à cet effet située à l'entrée du bâtiment.

Les pompiers reprennent leurs visites résidentielles

Au cours des prochains jours, nos pompiers entreprendront leur tournée annuelle d'inspection résidentielle.

Pour la saison 2021, ils cogneront aux portes de 6000 résidences de Repentigny, Charlemagne et L'Épiphanie. Leur visite peut avoir lieu de jour comme de soir, 7 jours/7.

Pour savoir si votre adresse figure parmi celles qui seront visitées cette année, consultez la carte disponible au repentigny.ca/incendies. Prenez note que les pompiers passent à chaque résidence environ tous les sept ans.

Vérifications à effectuer en amont

En prévision de la visite des pompiers, veuillez procéder aux vérifications d'usage, soit :

- Votre résidence compte au moins un avertisseur de fumée fonctionnel par étage, incluant le sous-sol ;
- Les avertisseurs de fumée sont installés au plafond ou à moins de 30 cm du plafond ;
- Les avertisseurs de fumée ont moins de 10 ans ;
- Un avertisseur de monoxyde de carbone est installé près des chambres si la résidence compte un garage attaché à la maison et/ou un appareil à combustion.

Déroulement des visites

Compte tenu des normes sanitaires en vigueur, les pompiers n'entreront pas dans les domiciles afin d'effectuer les vérifications habituelles. Ils poseront plutôt une série de questions à l'occupant afin de s'assurer que la résidence est conforme. Ils pourront également répondre aux interrogations des citoyens.

En cas d'absence

Si vous êtes absent lors de la visite des pompiers, ces derniers laisseront un accroche-porte demandant d'effectuer les vérifications listées ci-haut, d'apporter les corrections au besoin et, finalement, de remplir le formulaire « Absence lors de l'inspection résidentielle » disponible au repentigny.ca/incendies. Le formulaire peut également être rempli à la main et remis en format papier à la caserne 50 (270, rue Valmont, Repentigny).

En cas d'absence, l'occupant dispose de 30 jours pour procéder aux vérifications et remplir le formulaire.



En cas d'absence, les pompiers laisseront cet accroche-porte sur lequel se trouvent les étapes à suivre pour valider la conformité de votre résidence.

Dates à retenir

Collecte des matières organiques

À compter du 20 avril, la collecte des matières organiques aura lieu chaque semaine, et ce, jusqu'à la mi-novembre. Les résidents des secteurs A et B sont invités à placer leur bac en bordure de rue les mardis, avant 6 h 30; alors que la cueillette se déroulera les mercredis dans les secteurs C, D, E et F.

L'équipe environnementale est de retour

Les enviro-conseillers patrouilleront les rues dès le 3 mai afin de vous sensibiliser aux pratiques écoresponsables à adopter.

Concrètement, ces jeunes assurent le respect des règlements municipaux ayant trait à l'utilisation de l'eau potable et à la gestion des matières résiduelles. S'ils constatent une problématique, ils déposeront un carton d'information personnalisé à votre résidence, détaillant l'irrégularité et la solution proposée. Bien que la sensibilisation soit leur principal objectif, ils peuvent également remettre un avis d'infraction à un citoyen qui ne se conformerait pas à la réglementation.

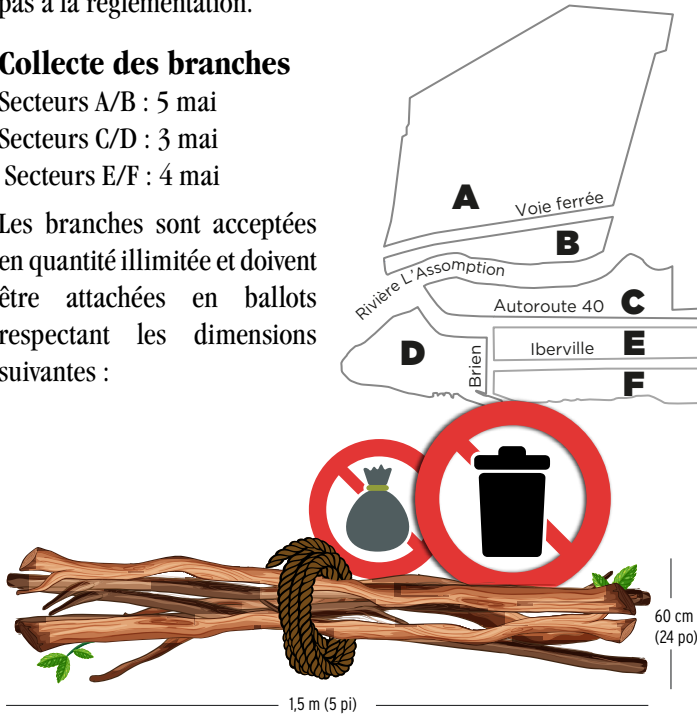
Collecte des branches

Secteurs A/B : 5 mai

Secteurs C/D : 3 mai

Secteurs E/F : 4 mai

Les branches sont acceptées en quantité illimitée et doivent être attachées en ballots respectant les dimensions suivantes :



Le ballot ne doit pas peser plus de 25 kg (55 lb) et le diamètre de chaque branche doit être inférieur à 5 cm (2 po). Les branches disposées dans un sac ou dans tout autre contenant, les racines, les arbustes, les troncs et les souches d'arbres ne seront pas ramassés.

Conférence Solutions naturelles contre les ennemis du jardin

En raison de leur toxicité pour la santé et l'environnement, le Code de gestion des pesticides du Québec et les réglementations municipales de plusieurs villes interdisent dorénavant l'utilisation de certains pesticides. Mais que peut-on utiliser pour régler les problèmes d'insectes et de maladies qui endommagent les gazons et les plates-bandes? C'est ce que vous expliquera la biologiste et agronome Micheline Lévesque lors de sa conférence qui aura lieu le 12 mai, à 19 h, sur la plateforme Zoom. Inscrivez-vous dès maintenant au repentigny.ca.

Faisons le point sur les encombrants

Avec le printemps qui s'est pointé le bout du nez, le ménage des maisonnières peut commencer! Les encombrants sont des matières résiduelles qui excèdent un mètre (3 pi) de longueur ou qui pèsent plus de 55 lbs (25 kg), tels les meubles rembourrés, les sofas, les fauteuils, les matelas ainsi que les gros électroménagers ou tout autre objet d'usage domestique de grandes dimensions.

Les personnes désirant se départir de ce type d'objets doivent se rendre à l'écoparc de la MRC de L'Assomption ou déposer leurs meubles usagés en bordure de rue lors de la collecte des encombrants. Celle-ci se fait les mêmes jours que la collecte des déchets, soit les jeudis (secteurs C et D) et les vendredis (secteurs A, B, E et F), et ce, toutes les deux semaines.

Veillez à ce que vos encombrants soient placés en bordure de rue, à l'intérieur de l'entrée, avant 6 h 30 le matin de la collecte. Il est important de toujours disposer ces objets de façon à ne pas blesser le personnel qui devra les manipuler et sans d'obstruer les trottoirs et la voie publique.

À noter que le magasin Saint-Vincent de Paul de Repentigny ne prend plus les gros meubles depuis le 1^{er} avril.

Collecte des matières organiques – surplus acceptés

Secteurs A/B : 25 mai | Secteurs C/D/E/F : 26 mai

Juste à temps pour le nettoyage de votre terrain! Ces collectes sont offertes au printemps et à l'automne afin de pallier les périodes où les résidus verts sont produits en plus grande quantité. Les surplus sont acceptés en quantité illimitée pourvu qu'ils soient disposés dans des contenants autorisés tels qu'illustrés.



Pour recevoir gratuitement des rappels par texto et courriel lorsqu'une collecte spéciale a lieu dans votre secteur (branches, sapins naturels, surplus acceptés, etc.), inscrivez-vous à Hop au hop.repentigny.ca ou consultez votre espace citoyen pour connaître les dates des prochaines collectes à votre adresse.

Distribution de compost

Pour une deuxième année, la distribution du compost se fera en formule libre-service, sous supervision, à l'écoparc de Repentigny situé au 336, rue Charles-Marchand. Ce service sera disponible tous les mardis et jeudis, entre 13 h et 20 h, du 18 mai au 10 juin.

Pour assurer la sécurité de tous, des mesures sanitaires strictes devront être respectées :

- avoir en sa possession pelle et contenants - remorques admises (à noter qu'aucun matériel ou aide ne sera fourni par la Ville et que les bacs roulants bleus et bruns seront refusés) ;
- respecter la distanciation physique (minimum de 2 m) ;
- demeurer dans son véhicule jusqu'à son tour ;
- présenter une preuve de résidence par la fenêtre fermée ;
- écouter en tout temps les consignes des employés ;
- faire preuve de patience : les passagers de seulement deux véhicules à la fois pourront prendre du compost.

Comme les années passées, chacun aura droit à un maximum de 120 l par adresse, soit l'équivalent d'une brouette. Les quantités de compost disponibles sont amplement suffisantes pour la population. Ainsi, il est fortement recommandé aux citoyens de coordonner leur cueillette avec leurs travaux extérieurs, afin d'éviter une longue file d'attente et l'engorgement à l'écoparc dans les premiers jours de distribution.

Comment vous départir de vos électroménagers de façon écoresponsable

Les appareils réfrigérants contenant des halocarbures, tels les climatiseurs, les réfrigérateurs et les congélateurs ainsi que les thermopompes et déshumidificateurs doivent être récupérés de manière responsable pour éviter que les gaz (halocarbures) ne s'échappent dans l'atmosphère et amplifient l'effet de serre. Nous visons également le réemploi et le recyclage des métaux, plastiques, huiles, gaz et mousses réfrigérantes qu'ils contiennent.

Voici les options qui s'offrent à vous pour vous départir de vos appareils réfrigérants désuets :

- Si vous achetez un appareil neuf, avisez le détaillant que vous désirez qu'il reparte avec votre appareil désuet ;
- Laissez votre appareil en bordure de rue le jour de la collecte des déchets. Le collecteur notera votre adresse et organisera un transport spécial de l'appareil vers l'écoparc ;
- Rendez-vous directement à l'écoparc de la MRC de L'Assomption avec votre appareil.

Les autres catégories de gros électroménagers, telles que les cuisinières, les fours et les surfaces de cuisson encastrables, les lave-vaisselles, les machines à laver et les sèche-linges seront acheminés au recyclage des métaux.

Assemblée du conseil municipal

Le conseil municipal de la Ville de Repentigny tient son assemblée régulière le deuxième mardi de chaque mois, à 19 h, à l'hôtel de ville, au 435, boulevard Iberville.

La prochaine assemblée du conseil municipal aura lieu le mardi 11 mai 2021, à 19 h.

Pour connaître l'ordre du jour, composez le 450 470-3141 ou visitez repentigny.ca/conseilmunicipal.

Pour joindre votre conseiller municipal

	District 1 Josée MAILHOT 450 654-2162 mailhotj@repentigny.ca
	District 2 Georges ROBINSON 450 654-9746 robinsong@repentigny.ca
	District 3 Denyse PELTIER 450 581-5733 peltierd@repentigny.ca
	District 4 Cécile HÉNAULT 450 654-3046 henaultc@repentigny.ca
	District 5 Éric CHARTRE 514 743-9961 chartree@repentigny.ca
	District 6 Sylvain BENOIT 514 602-4793 benoits@repentigny.ca
	District 7 Raymond HÉNAULT 450 581-0319 henaultr@repentigny.ca
	District 8 Jennifer ROBILLARD 514 833-5239 robillardj@repentigny.ca
	District 9 Jean LANGLOIS 514 909-0640 langloisj@repentigny.ca
	District 10 Kevin BUTEAU 514 926-9201 buteauk@repentigny.ca
	District 11 Chantal ROUTHIER 514 347-0947 routhierc@repentigny.ca
	District 12 Stéphane MACHABÉE 514 827-8125 machabees@repentigny.ca

Ville de Repentigny

URGENCES Police – Incendies – Ambulance 9-1-1
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX 450 470-3000

repentigny.ca
communication@repentigny.ca
435, boulevard Iberville, Repentigny (QC) J6A 2B6

Centre Laurent-Venne	450 657-4877
Centre récréatif	450 657-8988
Commentaires et requêtes	450 470-3140
Complexe sportif Gilles-Tremblay	450 585-1661
Cour municipale	450 470-3500
Ordre du jour	450 470-3141
Transport - horaires	1 877 492-6111
Travaux publics	450 470-3800
Urbanisme / Permis / Inspections	450 470-3840

Le bulletin municipal *Regard sur Repentigny* est publié neuf fois l'an.

Réalisation et graphisme : **Service des communications de la Ville de Repentigny**
Impression : **Communications Hueneye Inc.**
Distribution : **Postes Canada**
Tirage : **35 900 exemplaires**

